



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU COTENTIN

Délibération n° DEL2024_154

OBJET : Approbation DM n°2 du budget principal et DM n°1 et 2 des budgets annexes

Exposé

Il est demandé au conseil communautaire de se prononcer sur :

- la décision modificative n°2/2024 du Budget Principal,
- la décision modificative n°1/2024 du budget annexe 14 Transports,
- la décision modificative n°2/2024 des budgets annexes 09 Eau, 10 Assainissement Collectif, 12 Développement Économique Locations, et 17 Services Communs,

arrêtés au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement, au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement, comme suit :

Dépenses et recettes de fonctionnement budget principal et budgets annexes : 1 000 392 €

Dépenses et recettes d'investissement budget principal et budgets annexes : - 4 021 080 €

La répartition par budget est la suivante :

BUDGET	FONCTIONNEMENT (€)	INVESTISSEMENT (€)	TOTAL (€)
01 BUDGET PRINCIPAL	241 607,00	-3 357 139,00	-3 115 532,00
09 EAU	0,00	0,00	0,00
10 ASSAINISSEMENT COLLECTIF	5 469,00	0,00	5 469,00
12 DEVT ECO LOCATIONS	37 723,00	-57 565,00	-19 842,00
14 TRANSPORTS	580 000,00	-678 626,00	-98 626,00
17 SERVICES COMMUNS	135 593,00	72 250,00	207 843,00
TOTAL	1 000 392,00	-4 021 080,00	-3 020 688,00

La présentation par budget est exposée dans le rapport de présentation de la décision modificative n°2 du budget principal et de la décision modificative n°1 et 2 des budgets annexes, joints en annexe à la présente délibération.

Délibération

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le conseil communautaire a délibéré (Pour : 170 - Contre : 0 - Abstentions : 10) pour :

- **Approuver** la création de deux opérations pour compte de tiers :
 - 53 : Plantation haies pour les communes
 - 54 : Plantation haies pour les particuliers
- **Approuver** la décision modificative n°2/2024 du Budget Principal.
- **Approuver** la décision modificative n°2/2024 des budgets annexes suivants :
 - Eau
 - Assainissement collectif
 - Développement économique locations
 - Services communs
- **Approuver** la décision modificative n°1/2024 des budgets annexes suivants :
 - Transports
- **Autoriser** le Président ou son délégataire à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.
- **Dire** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Caen (par voie postale au 3 rue Arthur Leduc 14000 Caen ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de l'accomplissement des formalités de publicité requises.

LE PRESIDENT,

LE SECRETAIRE DE SEANCE,

David MARGUERITTE

Alexandrina LE GUILLOU

Annexe(s) :
Rapport présentation DM Novembre

14 NOVEMBRE 2024

Date d'envoi de la convocation : le 31/10/2024

Nombre de membres : 192

Nombre de présents : 159

Nombre de votants : 180

A l'ouverture de la séance

Secrétaire de séance : LE GUILLOU Alexandrina

L'an deux mille vingt quatre, le jeudi 14 novembre, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Cotentin, dûment convoqué, s'est réuni au complexe sportif Marcel Lechanoine à Valognes à 18h00 sous la présidence de David MARGUERITTE,

Etaient présents :

AMBROIS Anne, AMIOT André, AMIOT Guy, AMIOT Sylvie, ANNE Philippe, ANTOINE Joanna, ARRIVÉ Benoît, ASSELINE Etienne, ASSELINE Yves, BARBÉ Stéphane, BAUDRY Jean-Marc, BELLIOU DELACOUR Nicole, BERHAULT Bernard, BERTEAUX Jean-Pierre, BIHEL Catherine, BLESTEL Gérard, BOTTA Francis, BOUSSELMAME Nouredine, BRANTHOMME Nicole, BRIENS Eric, BRISSET Franck, BROQUAIRE Guy, BUHOT Sophie, BURNOUF Elisabeth, CAILLOT Annick, CAPELLE Jacques, CASTELEIN Christèle, CATHERINE Arnaud, CAUVIN Jean-Louis, COLLAS Hubert, COQUELIN Jacques, COUPÉ Stéphanie, CRESPIN Francis, CROIZER Alain, D'AIGREMONT Jean-Marie, DE BOURSETTY Olivier, DENIS Daniel, DIGARD Antoine, DOREY Jean-Marie, DOUCET Gilbert, DUBOIS Ghislain, DUBOST Nathalie, DUCHEMIN Maurice, DUCOURET Chantal, FAGNEN Sébastien, FAUDEMERE Christian, MESNIL Catherine suppléante de FIDELIN Benoît, FONTAINE Hervé, FRANCOIS Yves, FRANCOISE Bruno, BUHOT Léopold suppléant de GANCEL Daniel, GENTILE Catherine, GERVAISE Thierry, MESNIL Thérèse suppléante de GILLES Geneviève, GIOT Gilbert, GODAN Dominique, GOSSELIN Bernard, GOURDIN Sédrick, GROULT André, GRUNEWALD Martine, GUILBERT Joël, GUILLEMETTE Nathalie, HAMEL Estelle, HAMON Myriam, HARDY René, HAYÉ Laurent, HEBERT Dominique, HEBERT Karine, HELAOUET Georges, HERVY Isabelle, HOULLEGATTE Valérie, HURLLOT Juliette, BAUDE André suppléant de JOUANNEAULT Tony, JOZEAU-MARIGNE Muriel, HOSTINGUE Yveline suppléante de LAFOSSE Michel, LAINÉ Sylvie, LAMORT Philippe, LAMOTTE Jean-François, LANGLOIS Hubert, LE BLOND Auguste, LE CLECH Philippe, LE DANOIS Francis, LE GUILLOU Alexandrina, LEBRETON Robert, LECHATREUX Jean-René, LECOQ Jacques, LECOURT Marc, LEFAIX-VERON Odile, LEFAUCONNIER François, LEFAUCONNIER Jean, LEFER Denis, LEFEVRE Hubert, LEFRANC Bertrand, LEGOUET David, LEGOUPIL Jean-Claude, LEJAMTEL Ralph, LELONG Gilles, LELOUEY Dominique, LEMENUEL Dominique, LEMOIGNE Jean-Paul, LEMOINE Morgan, LEMONNIER Charles suppléant de LEMONNIER Hubert, LEMONNIER Thierry, LEONARD Christine, LEPETIT Gilbert, LEPOITTEVIN Gilbert, LEPOITTEVIN Sonia, LEQUERTIER Colette, LEQUILBEC Frédéric, LEROSIGNOL Françoise (jusqu'à 19h00), LEROUX Patrice, LESEIGNEUR Jacques, LEVAVASSEUR Jocelyne, TRAVERT Henri suppléant de MABIRE Caroline, MADELEINE Anne, MAGHE Jean-Michel, MAHIER Manuela, MARGUERIE Jacques, MARGUERITTE Camille, MARGUERITTE David, MARIE Jacky, MARTIN Patrice, MARTIN Serge, MEDERNACH Françoise, MIGNOT Henri,

MONTRIEUL-XAMENA Valérie, MORIN Daniel, MOUCHEL Evlyne, MOUCHEL Jean-Marie, OLIVIER Stéphane, BIGARRE Marie, PARENT Gérard, PECORARO Yvonne, PERROTTE Thomas, PIQUOT Jean-Louis, POIGNANT Jean-Pierre, POISSON Nicolas, PROVAUX Loïc, RENARD Jean-Marie, ROCQUES Jean-Marie, RODRIGUEZ Fabrice, RONSIN Chantal, ROUELLÉ Maurice, ROUSSEAU François, SIMONIN Philippe, SOINARD Philippe, SOURISSE Claudine (jusqu'à 19h30), TARIN Sandrine, TAVARD Agnès, THOMINET Odile, TINCELIN Christiane, TOLLEMER Jean-Pierre, VANSTEELANT Gérard, VASSAL Emmanuel, VASSELIN Jean-Paul, VIGER Jacques, VILLETTE Gilbert, VIVIER Nicolas, VIVIER Sylvain.

Ont donné procurations

AMIOT Florence à HAMEL Estelle, BERNARD Christian à BOUSSELMAME Noureddine, BRANTONNE Pascal à PECORARO Yvonne, DESTRES Henri à AMIOT Guy, DUVAL Karine à ROUELLÉ Maurice, GASNIER Philippe à GUILLEMETTE Nathalie, HAMON-BARBÉ Françoise à MAGHE Jean-Michel, HERY Sophie à FRANCOISE Bruno, HULIN Bertrand à BERHAULT Bernard, LE POITTEVIN Lydie à GENTILE Catherine, LEJEUNE Pierre-François à MARTIN Patrice, LEMOIGNE Sophie à ARRIVÉ Benoît, LERENDU Patrick à MARGUERITTE David, LEROSSIGNOL Françoise à BRIENS Eric (à partir de 19h00), MABIRE Edouard à GIOT Gilbert, MARTIN-MORVAN Véronique à LEFER Denis, PERRIER Didier à MORIN Daniel, PLAINEAU Nadège à COUPÉ Stéphanie, SANSON Odile à MOUCHEL Jacky, SCHMITT Gilles à LEGOUPIL Jean-Claude, SOLIER Luc à GERVAISE Thierry, SOURISSE Claudine à LEPOITTEVIN Gilbert (à partir de 19h30), VARENNE Valérie à CATHERINE Arnaud.

Absents/Excusés :

BALDACCI Nathalie, BROQUET Patrick, FALAIZE Marie-Hélène, HUREL Karine, JEANNE Dominique, LE PETIT Philippe, LECHEVALIER Isabelle, LEPLEY Bruno, MAUQUEST Jean-Pierre, PELLERIN Jean-Luc, PIC Anna, SIMON François.



LeCotentin

Envoyé en préfecture le 20/11/2024

Reçu en préfecture le 20/11/2024

Publié le

ID : 050-200067205-20241114-DEL2024_154_BP-BF



DECISION MODIFICATIVE N°2/2024
BUDGET PRINCIPAL
BUDGETS ANNEXES :

- Eau (09)
- Assainissement collectif (10)
- Développement économique locations (12)
- Services Communs (17)

DECISION MODIFICATIVE N°1/2024
Budget annexe Transport (14)

RAPPORT DE PRESENTATION

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 NOVEMBRE 2024

SOMMAIRE

PRÉAMBULE.....	3
LE BUDGET GENERAL : - 3 M€.....	4
I. Présentation des équilibres.....	5
LE BUDGET PRINCIPAL : -3 115 532 €.....	6
I. La section de fonctionnement.....	6
A. Les recettes réelles de fonctionnement : 241 607 €.....	6
1) Les atténuations de charges : + 182 017 €.....	7
2) Les produits de service, du domaine et ventes diverses : + 39 590 €.....	7
3) Dotations et participations : + 20 000 €.....	7
B. Les dépenses réelles de fonctionnement : + 168 844 €.....	7
1) Les autres charges de gestion courantes : + 142 139 €.....	8
2) Les charges financières : + 26 705 €.....	8
C. Les soldes intermédiaires de gestion : Une épargne stabilisée.....	9
II. La section d'investissement.....	10
A. Les dépenses réelles d'investissement (-3,4 M€).....	10
B. Le financement de l'investissement.....	11
Les budgets annexes.....	12
III. Le cycle de l'eau.....	13
IV. Les autres budgets annexes.....	13
A. Le Budget annexe Transports : - 99 k€.....	13
1) La section d'exploitation.....	14
2) La section d'investissement.....	14
B. Le budget annexe développement économique locations M57 : - 20 k€.....	15
1) La section de fonctionnement.....	15
2) La section d'investissement.....	16
C. Le budget annexe Services Communs : 208 k€.....	16
D. Equilibre des budgets annexes.....	17

PRÉAMBULE

La présente étape budgétaire a pour objet d'ajuster, les crédits votés aux étapes budgétaires précédentes ; en particulier les crédits de paiements ouverts sur les autorisations de programme en cours.

La présentation de cette étape budgétaire est identique à celle du budget primitif, l'assemblée sera amenée à voter les seules propositions nouvelles figurant sur ce document budgétaire.

Cependant, afin d'avoir une approche générale des crédits qui seront inscrits en décision modificative N°1 et N°2, le budget général est présenté ci-après.

LE BUDGET GENERAL :

- 3 M€

Tous mouvements confondus, le budget général, à les présentes décisions modificatives, s'équilibrent à - 3 020 688 € dont - 5 363 868 € en mouvements réels et 2 343 180 € en mouvements d'ordre.

La section de fonctionnement s'équilibre 1 000 392 €, dont 327 681 € en dépenses réelles.

La section d'investissement s'équilibre tous mouvements confondus à - 4 021 080 €, dont - 5 691 549 € en dépenses réelles.

I. Présentation des équilibres

		DEPENSES			RECETTES		
		Réel	Ordre	Total	Réel	Ordre	Total
BUDGET GENERAL		-5 363 868,00	2 343 180,00	-3 020 688,00	-5 363 868,00	2 343 180,00	-3 020 688,00
FONCTIONNEMENT		327 681,00	1 670 469,00	1 000 392,00	987 923,00	12 469,00	1 000 392,00
INVESTISSEMENT		-5 691 549,00	672 711,00	-4 021 080,00	-6 351 791,00	2 330 711,00	-4 021 080,00
01 BUDGET PRINCIPAL	FONCTIONNEMENT	168 844,00	72 763,00	241 607,00	241 607,00	0,00	241 607,00
	INVESTISSEMENT	-3 457 139,00	100 000,00	-3 357 139,00	-3 529 902,00	172 763,00	-3 357 139,00
	<i>Total du budget</i>	-3 288 295,00	172 763,00	-3 115 532,00	-3 288 295,00	172 763,00	-3 115 532,00
09 EAU	FONCTIONNEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	INVESTISSEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<i>Total du budget</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10 ASSAINISSEMENT COLLECTIF	FONCTIONNEMENT	5 469,00	0,00	5 469,00	5 469,00	0,00	5 469,00
	INVESTISSEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<i>Total du budget</i>	5 469,00	0,00	5 469,00	5 469,00	0,00	5 469,00
12 DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCATIONS	FONCTIONNEMENT	95 288,00	-57 565,00	37 723,00	37 723,00	0,00	37 723,00
	INVESTISSEMENT	-57 565,00	0,00	-57 565,00	0,00	-57 565,00	-57 565,00
	<i>Total du budget</i>	37 723,00	-57 565,00	-19 842,00	37 723,00	-57 565,00	-19 842,00
14 TRANSPORT	FONCTIONNEMENT	30 002,00	549 998,00	580 000,00	580 000,00	0,00	580 000,00
	INVESTISSEMENT	-2 236 626,00	1 558 000,00	-678 626,00	-2 786 624,00	2 107 998,00	-678 626,00
	<i>Total du budget</i>	-2 206 624,00	2 107 998,00	-98 626,00	-2 206 624,00	2 107 998,00	-98 626,00
17 SERVICES COMMUNS	FONCTIONNEMENT	28 078,00	107 515,00	135 593,00	123 124,00	12 469,00	135 593,00
	INVESTISSEMENT	59 781,00	12 469,00	72 250,00	-35 265,00	107 515,00	72 250,00
	<i>Total du budget</i>	87 859,00	119 984,00	207 843,00	87 859,00	119 984,00	207 843,00

LE BUDGET PRINCIPAL :

-3 115 532 €

La décision modificative N°2 du budget principal s'équilibre tous mouvements confondus à -3 115 532 € dont 241 607 € en section de fonctionnement et -3 357 139 € en section d'investissement.

Cette décision modificative impacte essentiellement la section d'investissement avec l'ajustement des crédits au vu des réalisations en cours.

I. La section de fonctionnement

La section de fonctionnement s'équilibre tous mouvements confondus à 241 607 €.

A. Les recettes réelles de fonctionnement : 241 607 €

Les recettes de fonctionnement augmentent de 241 607 €.

Fonctionnement		Opérations réelles
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	182 017
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	39 590
73	IMPOTS ET TAXES	0
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	20 00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0
76	PRODUITS FINANCIERS	0
Total Recettes		241 607

Ces recettes impactent les chapitres comptables suivants :

1) Les atténuations de charges : + 182 017 €

Il s'agit d'ajustement de remboursement de charges de personnel (Carsat, assurances, CET etc).

2) Les produits de service, du domaine et ventes diverses : + 39 590 €

Les produits de services, du domaine et ventes diverses augmentent de 39 590 €.

Cela correspond à

- des ajustements de crédits :
 - Remboursement de frais par les budgets annexes : 29 002 €
 - Remboursement de personnel par les budgets annexes : 10 588 €

3) Dotations et participations : + 20 000 €

Les dotations et participations sont ajustées de + 20 000 €, correspondant aux recettes de FCTVA en fonctionnement.

B. Les dépenses réelles de fonctionnement : + 168 844 €

Les dépenses de fonctionnement atteignent 168 844 € en mouvements réels et 72 763 € en mouvements d'ordre.

Fonctionnement		Opérations réelles
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	0
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	0
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	142 139
66	CHARGES FINANCIERES	26 705
Total Dépenses		168 844

Les dépenses de fonctionnement correspondent à des ajustements des crédits inscrits aux chapitres 65 : autres charges de gestion courante et 66 : charges financières

1) Les autres charges de gestion courantes : + 142 139 €

Le chapitre 65 augmente de 142 139 €.

Il s'agit :

- d'une régularisation de la subvention au budget annexe activité commerciales tourisme de 14 000 €. Un virement de crédits ayant été effectué à partir de cette ligne.
- d'une dotation complémentaire du budget principal au budget services communs, suite à la révision des AC : + 120 139 €.

2) Les charges financières : + 26 705 €

Il s'agit d'inscriptions liées :

- Aux intérêts d'emprunts de l'équipement Podium, suite à son intégration au sein de l'agglomération : 32 500 €
- A l'ajustement des Intérêts Courus Non Echus (ICNE) : - 5 795 €

C. Les soldes intermédiaires de gestion : Une épargne stabilisée

Le niveau de l'épargne est déterminant dans l'appréciation des équilibres du budget. Son intérêt réside avant tout dans sa capacité à assurer le remboursement de la dette et à participer à l'autofinancement de la section d'investissement.

Les soldes intermédiaires de gestion à l'étape de la décision modificative N°2 se présentent ainsi :

	BP 2024	BS 2024	DM 1 2024	DM2 2024	CUMULE 2024	Variation BP/DM2 %
Dépenses (hors intérêt d'emprunt)	179 245 793.00	1 628 861.00	-619 440.00	142 139.00	180 397 353.00	0.64%
Recettes de gestion courante	195 327 336.00	-4 729 800.64	830 229.00	241 607.00	191 669 371.36	-1.87%
épargne de gestion	16 081 543.00	-6 358 661.64	1 449 669.00	99 468.00	11 272 018.36	-29.91%
- charges financières	498 061.00	0.00	0.00	26 705.00	524 766.00	5.36%
Epargne brute courante	15 583 482.00	-6 358 661.64	1 449 669.00	72 763.00	10 747 252.36	-31.03%
- amortissement capital de la dette	2 087 355.00	166 150.00	0.00	2 000.00	2 089 355.00	0.10%
épargne nette prévisionnelle	13 496 127.00	-6 524 811.64	1 449 669.00	70 763.00	8 657 897.36	-35.85%
reprise du résultat		25 606 508.64	0.00		25 606 508.64	/
Epargne brute consolidée	15 583 482.00	19 247 847.00	1 449 669.00	72 763.00	36 353 761.00	133.28%
épargne nette consolidée	13 496 127.00	19 081 697.00	1 449 669.00	70 763.00	34 264 406.00	153.88%

L'épargne nette prévisionnelle augmente de 70 763 € à la présente étape budgétaire. Elle s'établit à 8,7 M€, soit - 35,85 % par rapport au budget primitif.

En intégrant les résultats de l'exercice 2023, l'épargne consolidée s'établit à 36,4 M€ d'épargne brute consolidée et 34,3 M€ d'épargne nette consolidée, soit 2 M€ de plus qu'en 2023 à la même étape.

II. La section d'investissement

La section d'investissement s'équilibre à - 3 357 139 €

- En dépenses : - 3 457 139 € en mouvements réels et 100 000 € en mouvements d'ordre.
- En recettes : - 3 529 902 € en mouvements réels et 172 763 € en mouvements d'ordre.

A. Les dépenses réelles d'investissement (-3,4 M€)

Les propositions en dépenses réelles d'investissement diminuent de 3 357 139€.

Chap.	Libellé	Propositions nouvelles
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	-270 000
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES	591 679
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	50 000
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	-3 912 668
Total des dépenses d'équipement		-3 540 989
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	-10 480
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	12 480
Total des dépenses financières		2 000
45...	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	81 850
Total des dépenses réelles d'investissement		-3 457 139
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	100 000
Total des dépenses d'ordre d'investissement		100 000
Total		-3 357 139

Les crédits inscrits en dépenses d'investissement, hors dépenses financières, concernent principalement :

↳ Les ajustements de crédits de paiement 2024 sur les autorisations de programme, au vu de ce qu'il sera facturé d'ici la fin de l'année :- 4 116 238 € :

- Etudes nouvelle attraction Cité de la mer : - 300 000 €
- Travaux espaces aquatique Valognes : - 466 238 €
- Travaux réhabilitation Intechmer : - 900 000 €
- Travaux rénovation Piscine Les Pieux : - 950 000 €
- Travaux Quai de transfert Bricquebec : - 1 500 000 €

↳ des dépenses nouvelles : 657 099 €

- Etude programmation et développement de l'espace René Lebas : 30 000 €
- Participation auprès de nos partenaires (ville, départements, université, SPL) : 545 249 €
 - . Parking Intechmer : 25 249€
 - . Travaux site universitaire : 420 000 €
 - . Travaux SPL Tourisme : 100 000 €
- Deux nouvelles opérations pour compte de tiers relatives à la plantation de haies : 81 850 €
Ces opérations sont neutres, les recettes étant inscrites pour le même montant.

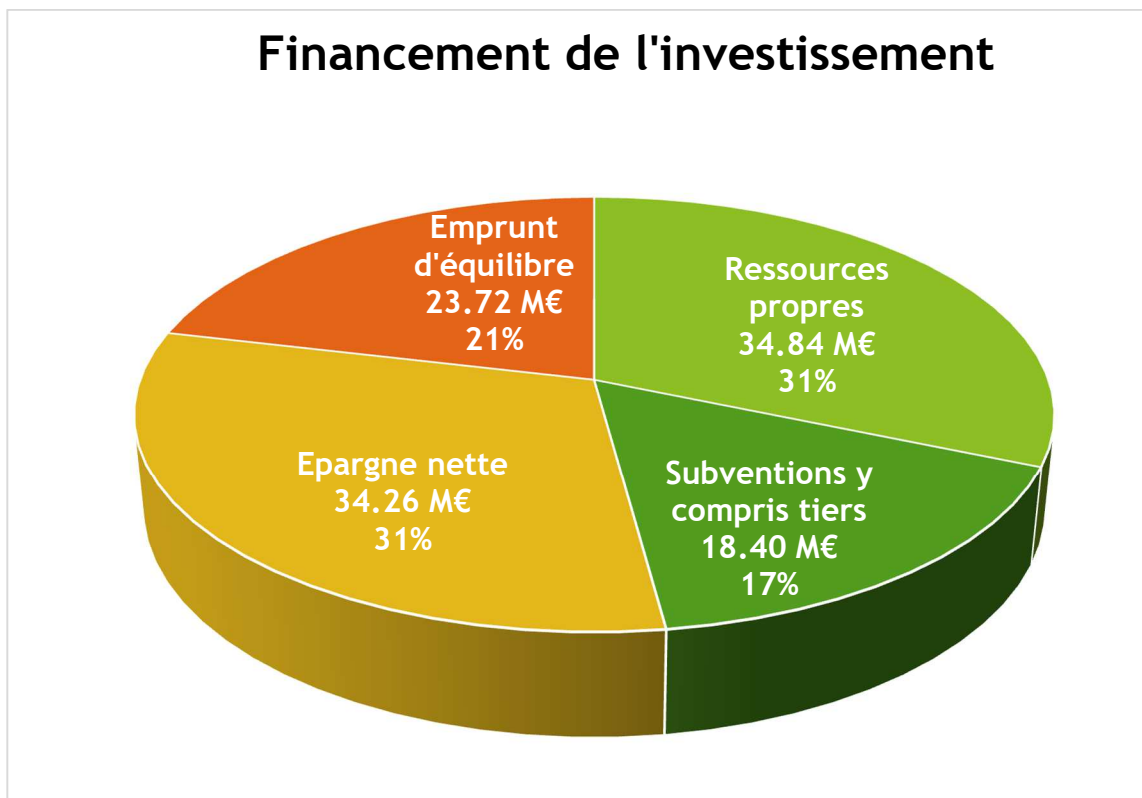
B. Le financement de l'investissement

	Dépenses	Ressources	% R/D	
Acquisitions, travaux + reports	111 218 522.00	9 811 000.00	8.82%	} 23.99%
Divers (remb sur travaux, subventions, TVA, ...)		188 360.00	0.17%	
Produits exceptionnels		0.00	0.00%	
Cessions d'immobilisations		795 100.00	0.71%	
FCTVA + TVA + TLE		15 890 101.38	14.29%	
Subventions y compris tiers		18 396 250.68	16.54%	} 30.81%
Epargne nette		34 264 406.00	30.81%	
Affectation		0.00	0.00%	} 21.48%
Remboursement avances		167 650.00	0.15%	
Emprunt		23 718 997.08	21.33%	
Résultat d'investissement reporté	0.00	7 986 656.86	7.18%	
	111 218 522.00	111 218 522.00	100.00%	

Le poids prépondérant de l'épargne nette consolidée (30,81 %) ainsi que le résultat reporté (7,18 %) dans la structure du financement de l'investissement permet, malgré une masse de dépenses d'investissement importante 111,2 M€ de limiter l'emprunt d'équilibre à 23,7 M€ en diminution de 4,1 M€ par rapport à l'étape précédente.

Le Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA) en lien avec le dynamisme du programme de travaux exécutés représente 14,29 % des ressources.

Le financement prévisionnel de l'investissement se présente ainsi :



Les budgets annexes

Les décisions modificatives n°1 et n°2 pour les budgets annexes sont techniques.

Elles visent essentiellement à ajuster les crédits des CP 2024 dans le cadre des autorisations de programme et les recettes associées mais également à prendre en compte des dépenses non prévues dans le cadre de nouvelles installations.

Cinq budgets sont concernés par ces décisions modificatives.

III. Le cycle de l'eau

Les budgets annexes du cycle de l'eau, eau et assainissement collectif sont concernés par cette décision modificative, cependant les ajustements étant compensés, ils n'ont aucune incidence budgétaire.

IV. Les autres budgets annexes

A. Le Budget annexe Transports : - 99 k€

Ce budget concerne l'organisation des transports publics urbains sur Cherbourg-en-Cotentin, interurbains sur l'ensemble du territoire (plan mobilité) et les transports scolaires sur l'ensemble du territoire de la Communauté d'Agglomération.

Ce budget annexe s'équilibre tous mouvements confondus à - 98 626 € : 580 000 € en section d'exploitation et -678 626 € en section d'investissement.

Le budget se présente ainsi qu'il suit :

EXPLOITATION				
CREDITS D'EXPLOITATION AU TITRE DU PRESENT BUDGET	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION		RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	
	580 000		580 000	
	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>
	30 002	549 998	580 000	0

INVESTISSEMENT				
CREDITS D'INVESTISSEMENT AU TITRE DU PRESENT BUDGET	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
	-678 626		-678 626	
	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>
	-2 236 626	1 558 000	-2 786 624	2 107 998

1) La section d'exploitation

La section d'exploitation s'équilibre à 580 000 € répartis :

- En dépenses à 30 002 € en mouvements réels et 549 998 € en mouvements d'ordre.
- En recettes à 580 000 € en mouvements réels.

Pour les dépenses d'exploitation, cette décision modificative n°1 prend en compte une inscription supplémentaire de 29 002 € au titre du remboursement des frais de structure au budget principal et des intérêts d'emprunts à hauteur de 1 000 €.

En recette, est inscrite une recette supplémentaire attendue de 580 000 € au titre du versement mobilité.

Les recettes supplémentaires générées permettent de financer l'investissement par un virement de 549 998 €.

2) La section d'investissement

La section d'investissement s'équilibre à - 678 626 € répartis :

- En dépenses à - 2 236 626 € en mouvements réels et 1 558 000 € en mouvements d'ordre
- En recettes à - 2 786 624 € en mouvements réels et 2 107 998 € en mouvements d'ordre

Il s'agit essentiellement, en dépenses d'équipement, à l'ajustement des crédits de paiements 2024 pour l'autorisation de programme du BNG. Ces crédits de paiements sont ajustés aux factures qui devraient être reçues d'ici la fin de l'année. Les crédits retirés (- 2 236 626 €) seront réinscrits en CP 2025.

En recettes, sont inscrits :

- un complément d'emprunt de 3 616 631 € pour les travaux du BNG, un tirage de 10 M€ devant intervenir d'ici le mois de décembre.
- Un ajustement des recettes à percevoir d'ici fin 2024 (- 6 688 815 €). Ce montant sera réinscrit en 2025.
- un complément de F.C.T.V.A. d'un montant de 27 000 €
- une inscription complémentaire d'avance 258 561 €. Le même montant est inscrit en dépenses.

B.Le budget annexe développement économique locations M57 : - 20 k€

Ce budget concerne les pôles de proximité de La Hague, de Cherbourg-en-Cotentin, de Les Pieux, de Montebourg et de Vallée de l'Ouve. Il s'agit de la gestion et du développement des bâtiments industriels dont le bâtiment HEFAIS.

Il s'équilibre tous mouvements confondus à -19 842 € dont 37 723 € en section de fonctionnement et - 57 565 € en section d'investissement.

Le budget se présente ainsi qu'il suit :

FONCTIONNEMENT				
CREDITS DE FONCTIONNEMENT AU TITRE DU PRESENT BUDGET	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
	37 723		37 723	
	REEL	ORDRE	REEL	ORDRE
	95 288	-57 565	37 723	0

INVESTISSEMENT				
CREDITS D'INVESTISSEMENT AU TITRE DU PRESENT BUDGET	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
	-57 565		-57 565	
	REEL	ORDRE	REEL	ORDRE
	-57 565	0	0	- 57 565

Quelques demandes de crédits nouveaux sont enregistrées pour ce budget ainsi que l'annulation de deux inscriptions pour lesquelles les commencements de travaux sont différés à 2025.

1) La section de fonctionnement

La section de fonctionnement s'équilibre à 37 723 € répartis :

- En dépenses à 95 288 € en mouvements réels et - 57 565 € en mouvements d'ordre ;
- En recettes à 37 723 € en mouvements réels.

La réduction du virement en section d'investissement (chapitre 023) de - 57 565 € et l'ajustement des recettes de loyers des bâtiments industriels à hauteur de 37 723 € permettent de financer les demandes d'inscriptions nouvelles : frais d'actes pour bail emphytéotique (40 288 €), nouvelle police d'abonnement au réseau de chaleur des sites de l'Amont Quentin et Hauts de Quincampoix (20 000 €) ainsi que des frais de gardiennage 2024 non-inscrits lors des étapes budgétaires précédentes (35 000 €).

2) La section d'investissement

La section d'investissement s'équilibre à - 57 565 € répartis :

- En dépenses à - 57 565 € en mouvements réels ;
- En recettes à - 57 565 € en mouvements d'ordre.

La réduction des dépenses d'investissement concernent les travaux de réfection du totem du bâtiment Louis Lumière qui ne seront réalisés qu'en 2025 (- 30 000 €) ainsi que l'étude technique concernant le produit phare qui est différée (- 30 000 €).

En revanche, 2 435 € sont inscrits pour financer le reliquat des frais de notaires concernant l'acquisition du terrain sur lequel est construit le bâtiment HEFAIS.

La réduction des dépenses d'investissement sont compensées par la diminution du virement de la section de fonctionnement (chapitre 021), soit - 57 565 €.

C. Le budget annexe Services Communs : 208 k€

Ce budget reprend par pôle de proximité, l'ensemble des compétences qui étaient gérées par les anciennes communautés de communes et qui n'ont pas été reprises dans les compétences de la Communauté d'Agglomération (petite enfance, jeunesse, scolaire, etc.).

Ce budget est présenté par territoire dans chaque commission de proximité.

La décision modificative de ce budget annexe s'équilibre, tous mouvements confondus à 207 843 € : 135 593 € en section de fonctionnement et 72 250 € en section d'investissement.

FONCTIONNEMENT				
CREDITS DE FONCTIONNEMENT AU TITRE DU PRESENT BUDGET	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
	135 593		135 593	
	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>
	28 078	107 515	123 124	12 469

INVESTISSEMENT				
CREDITS D'INVESTISSEMENT AU TITRE DU PRESENT BUDGET	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
	72 250		72 250	
	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>
	59 781	12 469	-35 265	107 515

D.Équilibre des budgets annexes

Il convient de présenter l'impact des budgets annexes sur le budget principal.

Il est à noter que suite aux décisions modificatives présentées ci-dessus, le montant des subventions d'équilibre provenant du budget principal reste inchangé, soit un montant cumulé de 1 986 160 €.

Le montant des emprunts d'équilibre est diminué de 2 383 369 € soit un montant cumulé de 2 115 314 €.

BP + BS + DM SEPT. + DM NOV. 2024											
Budget	Intitulé	Subvention d'équilibre					Emprunt d'équilibre				
		BP	BS	DM SEPT.	DM NOV.	TOTAL	BP	BS	DM SEPT.	DM NOV.	TOTAL
02	Golf	1 699.00	3 348.00	0.00	0.00	5 047.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
04	Activité commerciale tourisme	186 514.00	0.00	3 400.00	0.00	189 914.00	34 874.00	117 748.00	0.00	0.00	152 622.00
05	SPANC					0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
07	Port Diélette	843 887.00	1 292 093.00	-344 781.00	0.00	1 791 199.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
09	EAU					0.00	126 063.00	-126 063.00	0.00	0.00	0.00
10	Assainissement collectif					0.00	4 483 040.00	-4 483 040.00	0.00	0.00	0.00
11	Développement économique vente	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1 962 692.00	0.00	0.00	1 962 692.00
12	Développement économique locations	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	2 435 645.00	-2 435 645.00	0.00	0.00	0.00
14	Transports	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	4 104 598.00	-1 721 229.00	0.00	-2 383 369.00	0.00
TOTAL:		1 032 100.00 €	1 295 441.00 €	-341 381.00 €	0.00 €	1 986 160.00 €	11 184 220.00 €	-6 685 537.00 €	0.00 €	-2 383 369.00 €	2 115 314.00 €

Envoyé en préfecture le 20/11/2024

Reçu en préfecture le 20/11/2024

Publié le

ID : 050-200067205-20241114-DEL2024_154_BP-BF



Communauté d'agglomération du Cotentin



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU COTENTIN
HÔTEL ATLANTIQUE - BOULEVARD FÉLIX AMIOT - 50100 CHERBOURG-EN-COTENTIN